

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
CE DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Construction Services Division/Division des services de
construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Stabilisation des Pentes	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP750-130746/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client R.009614.002	Date 2012-08-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FG-340-60939	
File No. - N° de dossier fg340.EP750-130746	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brouillet, Richard	Buyer Id - Id de l'acheteur fg340
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0457 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8335
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Public Works and Government Services Canada Health and Safety Parliament Hill Grounds 111 Wellington Street Ottawa, Ontario, K1A-0S6	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP750-130746/A

Amd. No. - N° de la modif.

004

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg340

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.009614.002

File No. - N° du dossier

fg340EP750-130746

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CETTE MODIFICATION ET REMISE POUR ATTCHER ADDENDA 2

Addenda 2 suivre.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP750-130746/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.009614.002

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

fg340EP750-130746

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg340

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ADDENDA 2

ADDENDUM N° 2
N° DE PROJET R.009614.002

Les modifications ci-après aux documents de soumission entrent immédiatement en vigueur. Cet addendum doit être considéré comme faisant partie des documents du contrat.

INSTRUCTIONS SUR PLACE

1. Pour fins de tarification, supposons que les distances entre la surface du sol et de la surface de la roche à 4000 mm pour les câbles supérieure et inférieure. Ajustez la longueur de l'installation selon les conditions du site repose sur le dessin S4.

DEVIS

Section 05 50 05

1. **À RAJOUTER** : article ci-après de l'alinéa 3.1, qui porte le numéro 3.1.7 et qui s'intitule comme suit – Installation du câble :
 - 3.1.7 L'enlèvement du sol dans le but de l'imperméabilisation de la surface supérieure de 300 mm de coulis, le cylindre doit être effectué dans de courts segments horizontaux puis remblayée avec du béton maigre. Garder au minimum la portée des travaux d'excavation et ce, en ne dépassant pas la largeur de la fondation murale existante.

Afin de minimiser l'impact potentiel sur les fondations des murs, une excavation séquentielle et un remplacement du sol en segments devront se faire comme suit : chaque pièce d'ancrage devrait faire l'objet d'une numérotation, comme suit : 1, 2, 3, 1, 2, 3, etc. Pour ce qui est du premier stade de montage des installations d'hydrofugeage, toutes les pièces d'ancrage portant le numéro 1 devraient faire l'objet d'une excavation, le tout devant alors être suivi d'une excavation, du montage des travaux d'hydrofugeage et enfin, du remblayage par l'apport de béton maigre. Subséquemment au mûrissement du béton, toutes les pièces d'ancrage portant le numéro 2 et toutes les pièces d'ancrage portant le numéro 3 devraient alors être hydrofugées de la même façon que ce qui est susmentionné pour les pièces d'ancrage portant le numéro 1. Au cours de ses travaux, l'Entrepreneur se devra de prendre toutes les mesures de précaution qui s'avèrent nécessaires pour éviter le creusage du sol au delà des fondations murales existantes.